

direction à la fin de l'année, en mésentente avec ses « constituants » liégeois qui l'avaient engagé en 1757 et à qui il réclamait « 1593 écus du reste ». (Requête de la Fontaine du 7-12-1771).

A partir du 20-9-1776, les usines, comprenant maintenant 4 forges et 4 fourneaux, furent louées à un consortium qui se composait outre de financiers anglais, de Jacques Joseph Le Chapel de Bruxelles et de son frère, Daniel François de Charleroi.⁵⁷⁾ Il ne fallut pas plus d'un an pour qu'on éprouvât des doutes sur la justesse des balances des fourneaux destinées au pesage des gueuses ; d'où demande d'une expertise par l'avocat des Le Chapel (Acte Rossignon du 15-12-1777).

Au moment où le marquis du Pont d'Oye quittait Luxembourg pour venir habiter auprès de son filleul, le curé François de Montigny-sur-Chiers, *) les frères Le Chapel étaient toujours locataires des forges et dépendances du Pont d'Oye (Actes Wauthier du 28-4-1780 et L.A. Du Pont du 15-5-1781).

C'est de Montigny que le marquis gérait ce qui restait des biens que sa femme avait possédés dans la région (Culmont, Cons-la-Grandville). Comme toutes les propriétés des Pont d'Oye, celles-ci étaient également hypothéquées, mais la vente de Culmont qui se fit vers 1780 laissa encore 10.000 livres à partager, il est vrai, entre les huit enfants.⁵⁸⁾

Préalablement, et étant donné que le parlement de Nancy l'avait forcé à procéder à la vente de la portion « obvenue à la dame son épouse et mère de ses 8 enfants » (dont Albertine Charlotte mineure) dans le marquisat de Cons-la-Grandville, Christophe-Charles avait prié le Conseil Provincial de l'autoriser en qualité de père et tuteur à vendre conjointement avec les sept autres enfants la terre de Prancour au profit du comte de Blaizet (Acte Huberty du 1-8-1778).

Le presbytère de Montigny, brûlé en 1914, contenait sur les panneaux de la chambre occupée par le marquis « de délicates peintures à l'huile » dues à son pinceau. « Toutes évoquaient le paradis perdu. L'ancien château, le corps des logis actuel, les étangs, la vallée au fond de laquelle on voyait flotter, comme des personnages de rêve, de douces formes indéfinissables — nuages, nymphes ou dryades ». ⁵⁹⁾

Le 3-1-1785 décéda chez son ami le curé, Christophe-Charles du Bost, marquis du Pont d'Oye, âgé de près de 71 ans.

*) C'est à Christophe du Bost du Pont d'Oye que le curé devait d'avoir fait des études.